



Formation

A0003 - Obtenir des compétences de base en prévention

Formation animée par la Cramif

Public concerné

Personne en charge de la prévention des risques professionnels (Chef d'entreprise ou son délégataire, membre d'IRP, animateur en prévention, RH, personnel des SIST, tuteur, formateur, consultant, etc.).

Nombre participants ; 12

Objectifs de la formation

Acquérir les notions fondamentales de la prévention des risques professionnels et situer son rôle en matière de prévention des risques professionnels.

Les compétences de base visées par cette formation peuvent être acquises et validées par la formation «Acquérir des bases en prévention des risques professionnels - autoformation en ligne » de l'INRS.

Contenu de la formation

La situation de l'entreprise au regard de la prévention des risques professionnels.

- Les enjeux de la prévention des risques professionnels.
- Les AT/MP : définition, reconnaissance.
- Les principaux indicateurs de prévention.

Les acteurs internes et externes de la prévention.

La démarche d'évaluation des risques professionnels.

- Le cadre réglementaire.
- Les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de prévention.
- Les étapes de la démarche.

Les approches et outils d'analyse des risques professionnels.

- La modélisation de l'apparition du dommage.
- Les composantes d'une situation de travail : éléments de l'approche ergonomique.
- La compréhension des accidents du travail.

La recherche de mesures de prévention.

Durée : 2 jours soit 14 heures.

Méthodes pédagogiques utilisées

- Exercices d'application.
- Études de cas.

Durée

2 jours soit 14 heures

Validation

À l'issue de la formation, les participants se voient délivrer une attestation de fin de formation validant les acquis.